CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Louisiana Railway and Navigation Company.

Station Terminus, Rue Canal.

No. 2—		—No. 1
5:50 p m.	Dép Nlle-Orléans Ar.	8:05 a m
8:45 p m.	Ar Baton-Rouge Dép.	5:10 a m
8:50 p m.	Dép Baton-Rouge Ar.	5:05 a m
10:50 p m.	Dép Angola Dép.	3:15 a m
1:37 a m.	Dép Mansura Dép.	12:13 a m
2:40 a m.	Ar Alexandria Dép.	11:05 p m
2:59 a m.	Dép Alexandria Ar.	10:55 p m
4:15 a m.	Dép Aloha Dep.	9:41 p m
7:59 a m.	Ar Shreveport Dép.	5:54 p m
No. 6—		—No. 5
6:55 a m.	Dép Nlle-Orléans Ar.	7:05 p m
9:55 a m.	Ar Baton-Rouge Dép.	4:05 p m
10:00 a m.	Dép Baton-Rouge Ar.	4:00 p m
12:01 p m.	Ar Angola Dép.	2:05 p m

Louisville et Nashville

Au Pied de la Rue du Canal.

ARRIVEE

New York and Nouvelle Orléans Limited	7:50 p m
Washington et New-York malle	8:55 p m
Birmingham et Cincinnati	7:15 a m
Asheville Express	8:55 p m
Louisville et Cincinnati	8:55 p m
Pensacola et Jacksonville	7:15 a m
Mobile Accommodation	11:50 a m
Montgomery Accommodation	7:00 p m
Ocean Springs Accommodation (Tous les jours excepté dimanche.)	5:15 p m
Dimanche et mercredi Gulf Coast Excursion	8:05 p m

DEPART

New York and Nouvelle Orléans Limited	9:35 p m
Washington et New-York malle	8:30 a m
Birmingham et Cincinnati	9:50 p m
Asheville Express	8:30 a m
Louisville et Cincinnati	8:30 a m
Pensacola et Jacksonville	2:50 p m
Mobile Accommodation	5:15 p m
Montgomery Accommodation	6.45 a m
Ocean Springs Accommodation	11:30 a m
Gulf Coast Accommodation (Tous les jours excepté dimanche.)	3:25 p m
Dimanche et mercredi Gulf Coast Excursion	7:30 a m

Illinois Central

DEPART

Panama Limited Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:30 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:05 p m
Local Mail	6:40 a m
Northern Express	3:00 p m
McComb Accommodation	5:40 p m
The Merry Widow	3:00 a m

ARRIVEE

Panama Limited, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:55 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	10:45 a m
Local Mail	4:00 p m
Northern Express	9:10 a m
McComb Accommodation	8:45 a m
The Merry Widow	10:20 p m

Yazoo et Mississippi Valley

DEPART

Delta Express	7:15 a m
Memphis Fast Express	2:55 p m
Bayou Sara, Woodville Passenger	4:15 p m
Excursion du dimanche	8:05 a m

ARRIVEE

Delta Express	5:40 p m
Memphis Fast Express	8:35 a m
Bayou Sara, Woodville Passenger	9:50 a m
Excursion du dimanche	9:00 p m

Southern Pacific Company

Station Union.

DEPART

Texas Local, pour Houston et stations int.	6:45 a m
Sunset Limited pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie	11:00 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et int.	11:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations int.	3:05 p m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas	6:00 p m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso, Californie et points int.	11:30 p m

ARRIVEE

Texas Local, pour Houston et stations int.	5:25 p m
Sunset Limited pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie	8:50 p m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et int.	7:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations int.	11:40 a m
Texas Limited, pour Houston Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas	3:50 a m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso Californie et points int.	6:45 p m

Texas and Pacific

DEPART.

Texas Express	6:35 a m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso	12:30 p m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie	12:30 p m
Torras Local	4:25 p m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport, N. Texas	7:00 p m

ARRIVEE.

Texas Express	7:50 p m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso	8:55 p m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie	8:55 a m
Torras Local	11:45 a m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport, N. Texas	5:35 p m

N. O., T. and M. R. R.

Frisco Lines.

Station Terminus, Rue Canal.

Départ		Arrivée.
7:10 p m	Nlle-Orléans	8:50 a m
9:45 p m	Bâton-Rouge	6:20 a m
3:05 a m	Beaumont	10:55 p m
7:55 a m	Houston	7:20 p m
6:10 p m	Corpus Christi	10:05 a m
Arrivée.		
12:15 a m	Brownsville	3:30 a m

"THE GULF COAST SPECIAL."

Départ.		Arrivée.
10:10 p m	Bâton-Souge	5:10 a m
Arrivée.		Départ
10:10 p m	Nlle-Orléans	5:10 a m
5:10 a m	Beaumont	10:15 p m
7:45 a m	Houston	7:40 p m
9:25 a m	Galveston Santa Fé	4:00 p m

"THE HOUSTON DAYLIGHT."

Départ.		Arrivée.
8:30 a m	Nlle-Orléans	9:40 p m
11:10 a m	Bâton-Souge	7:05 p m
7:05 p m	Beaumont	11:10 a m
10:00 p m	Houston	7:40 a m

New Orleans Great Northern Railroad

Station Terminus, Rue Canal.

DEPART

Tous les jours Excepté Dimanche

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et intermédiaire	6:50 a m
Folsom, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire	4:15 p m

Dimanche seulement.

Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiate	7:35 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	6:00 p m

Excursions des dimanches.

Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et int.	7:33 a m

ARRIVEE

Tous les Jours Excepté Dimanche

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et int.	5:50 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	8:50 a m

Dimanche Seulement

Jackson, Columbia, Tylertown Bogalusa et intermédiaire	8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	10:05 a m

Excursions des dimanches.

Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et int.	8:05 p m

New Orleans Southern and Grand Isle Railway.

DEPART.

Tous les jours, excepté samedi et dimanche	4:00 p m
Tous les jours, excepté dimanche	8:05 a m
Samedi et dimanche	5:30 p m
Excursion du dimanche seulement	7:05 a m

ARRIVEE.

Tous les jours, excepté samedi et dimanche	9:45 a m
Tous les jours, excepté dimanche	7:25 p m
Samedi et dimanche	5:45 a m
Excursion du dimanche seulement	7:35 p m

Queen et Crescent.

Station Terminus, Rue Canal.

DEPART

New York et Washington	7:30 p m
Cincinnati et Asheville	7:30 p m
St. Louis et Chicago	4.45 p m
Cincinnati et Asheville	8:00 a m
St. Louis et Chicago	8:00 a m
Meridian Accommodation	5:10 a m
Meridian Local	4.45 p m
Hattiesburg Local	

Excursion du Dimanche

Carrere et points int.	7:10 a m

ARRIVEE

New York et Washington	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	9:10 a m
St. Louis et Chicago	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	8:35 a m
St. Louis et Chicago	8:35 p m
Meridian Accommodation	4:40 p m
Meridian Local	
Hattiesburg Local	8:10 a m

Excursion du dimanche.

Carrière et points int.	7:20 p m

VENTES PAR LE SHERIF

Par W. SALAUN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Walter Salaun vs. Consolidated Realty and Mfg. Co.

No. 105,818—Cour Civile de District—Division B.

En vertu d'un ordre qui m'a été envoyé par l'Hon. Juge F. D. King, de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je vendrai aux enchères publiques, en mon entrepôt, 317 rue Camp, le MARDI 24 novembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble, avec toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, en l'Ilet No. 229, borné par les rues Arts, Johnson, Prieur et Painters, désigné comme lot A ou 10 sur un croquis fait par C. U. Lewis, député voyer de la ville, daté du 12 novembre 1909, d'après lequel croquis le dit lot mesure 32 pieds face à la rue Arts par 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et fait le coin des rues Arts et Nord Prieur.

Conditions: Comptant, ou un tiers comptant et le reste à un et deux ans, avec les clauses de sécurités usuelles; les taxes pour 1914 et l'acte de vente passé devant Herman Michel, notaire, le tout au frais de l'acquéreur.

Avocats pour le demandeur, LAZARUS, MICHEL & LAZARUS, et LEGIER & GLEASON, Avocats.

W. SALAUN, Encanteur.
Bureau, 317 rue Camp.
oct 21 28—nov 4 11 18

Par J. L. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Costello. — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C, No. 19,288.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, No. 19,288, Succession de John Costello, le dit ordre daté et signé le 13 novembre 1914, et envoyé à J. L. Onorato, encanteur, je mettrai en vente aux enchères publiques, le JEUDI, 17 décembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété foncière suivante:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 269, borné par les rues N. Remparts, Touro, Bourgogne et Bourbon, mesurant, en mesure Française, trente pieds face à la rue N. Remparts, sur un profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées comme No. ... N. Remparts. Etant la même propriété qui fut acquise par John Costello par acte devant Onésiphore Drouet, notaire public, le 4 août 1868, de Juan Fernandez; enregistré au Bureau des Aliénations, livre 95, folio 290.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devra payer les taxes de 1915, les frais de certificats et payer pour l'acte de vente passé devant Félix Puig, notaire. L'acquéreur devra déposer 20 pour cent du prix de l'achat au moment de l'adjudication (sans intérêt ni pénalité) à

Encanteur, 820 rue Commune.
nov—15,22,29 déc—6,13,17

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Heckler and Benton vs. C. Lamazou.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 65,477 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en face de l'entrée de la bâtisse de la nouvelle cour, rue Royale entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 7 décembre 1914, à 11 heures a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville en l'Ilet No. 877, borné par les lettres A et B sur un plan fait par C. Uncas Lewis, voyer, le 13 août 1908; lot A mesure 27' 3" 3''' face à la rue Music, par 127', et lot B 27' face à la rue Music par une plus grande profondeur sur la rue Roman, côté 127' 3" 3''' et de là sur une ligne à la rue Nord Roman, 7' 4" 5''' de là une plus grande profondeur de 19' 10" 6''' par une profondeur sur d'autre ligne de côté de 154' 8" avec une profondeur sur le derrière de 34' 4" 9'''.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
DART, KERNAN & DART,
Avocats pour le demandeur.
nov—6,12,16,24,30 déc—7

VENTES A L'ENCAN

Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D — No. 107,249 — Dans le procès des mineurs John F. McCormick, et al.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, No. 107,429, dans le procès des mineurs John F. McCormick, et al., le dit ordre daté et signé le 10 octobre 1914, et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, à midi, le JEUDI, 19 novembre 1914, la propriété foncière d'après inventaire au dossier du procès et décrite comme suit:

Six certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, en l'Ilet borné par les rues Magazine, Old Magazine, St. Mary et Félicité, désigné par les Nos. 4 et six sur un plan attaché à un acte devant W. J. Castell, ancien notaire, le 12 août 1879. Les dits lots se tiennent et mesurent chacun 15 pieds, 9 pouces face à la rue Magazine, 18 pieds, 3 pouces et 3 lignes face à la rue Old Magazine par les profondeurs suivantes à savoir: 81 pieds, 6 pouces et 2 lignes sur la ligne de côté du lot No. cinq touchant au lot No. quatre, et 91 pieds, 1 pouces et 7½ lignes sur la ligne de division entre les lots Nos. cinq et six et 102 pieds, 5 pouces et 2 lignes sur la ligne de côté du lot No. six près la rue St. Mary. Les améliorations comprennent deux bâtisses en briques à deux étages pour magasins et résidence portant les numéros municipaux 1810-12 rue Magazine.

CONDITIONS — La moitié ou plus comptant et pour reste si il y en a un l'acheteur devra fournir un ou des billets à ordre et endossés par lui ou eux, si plus d'un acheteur, et datés de la date de l'adjudication, et payables un an après date avec intérêt de 8 pour cent par an a partir de la ou leurs dates jusqu'à complet paiement et assurés par le lien du vendeur et une hypothèque spéciale sur la dite propriété. L'acte ou actes de vente comporteront les sécurités usuelles et devra être passé devant Charles G. Hebentisch, notaire, aux frais du ou des acheteurs. Les taxes pour l'année 1914 devant être payés par eux. Le ou les acheteurs devront déposer 10 pour cent (sans intérêt ou pénalité) du prix d'achat et au moment de l'adjudication à

820 rue Commune.
Encanteur,
MM. RICE & MONTGOMERY, Avocats.
oct—18,25 nov—1,8,15,19

Par CHARLES ROTH

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Philip Maurice et sa Femme. — No. 102,415 — Division B, Cour Civile de District.

COTTAGE SIMPLE EN RETRAIT, NO. 1125 RUE MARIGNY, MESURANT 26' 8"x130' MESURE ANGLAISE.

AUX ENCHERES, JEUDI, 19 NOVEMBRE 1914, A MIDI.

En vertu d'un ordre rendu en cour ouverte le 8 octobre 1914, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Division B de la dite cour, je vendrai aux enchères publiques, le JEUDI, 19 novembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, etc., dans le Troisième District de cette ville en l'Ilet borné par les rues Manleville, Marigny, Villeré et Robertson, et est désigné par le No. 2 sur un plan de N. Rillieux, daté du 3 septembre 1836, et déposé en l'étude de C. Pollock, ancien notaire, et mesure en mesure anglaise, 26 pieds, 8 pouces face à la rue Marigny par 130 pieds de profondeur.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur au moment de l'adjudication devra déposer dix pour cent du prix d'achat et aura à payer les taxes de l'Etat et de la ville pour 1914, ainsi que l'acte de vente devant Bus. Rouen, notaire.

CHARLES ROTH,
Encanteur, No. 604 Place Commerciale.
OSCAR SCHREIBER, Avocat.
oct—18,25 nov—1,8,15,19

ANNONCE JUDICIAIRE

No. 109,878 Cour Civile de District, Division A

Cottage Simple, 832 rue Clouet

Mesurant 31' 11" 5''' x 127' 6" 6'''

AUX ENCHÈRES

Jeudi 10 Décembre 1914

à midi

En vertu d'un jugement rendu en cour ouverte, le 23 octobre 1914, et signé en cour ouverte le 29 octobre 1914 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A de la dite cour, je vendrai aux enchères publiques, le JEUDI, 10 décembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, en l'Ilet borné par les rues Clouet, Montegut, Bourgogne et Dauphine, mesurant en mesure américaine, 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes sur la rue Clouet, par 177 pieds, 6 pouces et 6 lignes, désigné comme lot No. 19; du dit ilet sur un tableau d'assesseur de la ville de la Nouvelle-Orléans.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur aura à payer les taxes pour 1915 et le coût du pavage de la rue, devra faire le pour cent de dépôt au moment de l'adjudication. Acte de vente devant Robert E. O'Connor, notaire, aux frais de l'acheteur.

CHARLES ROTH, Encanteur,
No. 604 Place Commerciale.
ROBERT O'CONNOR,
Avocat pour le demandeur.
FRANK S. DROLLA,
Avocat pour le défendeur.
nov—8,15,22,29 déc—6,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Alexandre Watzke

No. 109,586 Cour Civile de District, Division E

Cottage simple et double

Nos. 3207-9-13 rue Sud Rampart, (maintenant rue Danneel)

Aux enchères, Jeudi, 10 Décembre, 1914 à Midi

En vertu d'un ordre rendu et signé le 27 octobre 1914, en cour ouverte, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, de la dite cour, je vendrai aux enchères publiques, le JEUDI, 3 décembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, la propriété suivante décrite à savoir:

Une certaine pièce ou morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville, en l'Ilet borné par les rues Sud Remparts (maintenant Danneel), Harmonie, Saratoga et Toledano, commence 32 pieds du coin des rues Remparts et Harmonie, et mesure 60 pieds face à la rue Sud Remparts, par une profondeur de 90 pieds, 6 pouces, entre lignes parallèles, et fait partie des lots originaux 8, 9 et 10.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur aura à payer les taxes pour 1914 et faire 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication; acte de vente devant E. L. Weil, notaire, aux frais de l'acheteur.

CHARLES ROTH, Encanteur,
No. 604 Place Commerciale.
JOS. LAUTENSCHLAEGER, Avocat.

Par LIONEL M. RICAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage sans limite. Cottage double 1125-27 rue N. Villeré.

No. 109,759—Cour Civile de District, Division A.

Aux enchères, MARDI 1er décembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

En vertu d'un jugement rendu et lu en cour ouverte le 19 octobre 1914 et signé en cour ouverte le 23 oct. 1914 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans le procès de Victor Mengelle vs. le mineur Victor Baudier pour un partage, dossier No. 109,759, et qui m'a été envoyé, je vendrai comme ci-dessus, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville en l'Ilet No. 176, borné par Bayou Road (actuellement rue Gouverneur Nicholls), et les rues Villeré, Ursulines et Robertson, désigné comme lot No. Dix-Sept, et mesurant trente pieds face à la rue Villeré, par soixante-huit pieds deux pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 18, et soixante-dix-huit pieds sept pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 16, et trente-et-un pieds neuf pouces de largeur sur le derrière sur une ligne oblique, le tout en conformité avec un plan par J. Community déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, ancien notaire de cette ville.

Conditions: Comptant, l'acheteur ayant les taxes de 1914 et le coût de tous certificats de la vente, en plus et au-dessus de l'enchère. Dix pour cent seront requis au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant être passé devant Gustave A. Llambias, notaire, aux frais de l'acheteur.

LIONEL M. RICAU, Encanteur.
oct 29—nov 1 8 15 22 29—déc 1

Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple No. 1716 N. Tonti, entre D'Abadie et St-Bernard.

Bertha Webster et als. vs. Mineur Jos. Williams et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, Division C. — Par Ramsey & Danziger, C. A. Ramsey, Encanteur, JEUDI 3 décembre 1914, à midi, à la Bourse, 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères en vertu d'un jugement, lu et rendu en cour ouverte le 22 octobre 1914 et signé en cour ouverte le 28 octobre 1914 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la dite cour, Division C, dans la cause ci-dessus intitulée et numérotée, et qui m'a été envoyé, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No. 10, en l'Ilet borné par les rues Miro, D'Abadie et Tonti et par l'avenue St-Bernard, sur un croquis attaché pour références à un acte passé devant G. Le Gardeur, Jr., ancien notaire, le 24 décembre 1868, lequel le mesure 30 pieds face à la rue Tonti par cent pieds de profondeur. Cette propriété connue sous le No. Municipal 1716 rue Tonti.

Conditions: 1-3 ou plus comptant; le solde, si il y en a un, à un crédit d'un et deux ans, en billets à l'ordre de l'acquéreur, portant la même date que celle de l'adjudication, avec 7 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date et jusqu'à complet paiement. Etant assuré par hypothèque et lien du vendeur et les sécurités et clauses habituelles. L'acheteur aura à payer les taxes pour 1914 et l'acte de vente devant F. J. Dreyfous, notaire. Dix pour cent de dépôt seront exigés au moment de l'adjudication.

F. J. DREYFOUS, A. D. DANZIGER et E. P. FOLEY, Avocats.
nov 1 8 15 22 29—déc 3

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Aline Bass Reid.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,012 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les sept jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour desquelles le compte final présenté par Lewis Z. Bass, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
A. J. PETERS, Avocat.
nov—13,15,21

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Hartley A. Futvoye.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,560 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frederic P. Futvoye, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JACQUET & HUBERT, Avocats.
nov—13,17,22

VENTES A L'ENCAN

Par STROUDBACK & LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente aux enchères. Vente en partage.
Mme Margaret Scheib, et als., vs. George Scheib, et als., No. 107,927, Cour Civile de District, Division B.

Sans limite ou réserve. Au plus haut surenchérisseur. Propriétés de valeur dans le Deuxième, Troisième et Quatrième Districts.

1018 rue Dauphine, entre St. Philippe et Ursuline; bâtisse en briques, employée comme théâtre de cinéma.

2039 Tchoupitoulas, entre Adèle et Joséphine; deux bâtisses en briques à deux étages.

2331-33 N. Peters, entre Marigny et Mandeville; cottage double.

211 Bourgogne, entre Iberville et Bienville; cottage simple.

AUX ENCHERES, MERCREDI, 16 DECEMBRE 1914,

à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, vendra aux enchères publiques à la date ci-dessus mentionnée, en vertu d'un jugement lu et rendu le 4 novembre 1914, et le jugement signé le 10 novembre 1914 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, en l'Ilet bornés par les rues Dauphine, Bourbon, St. Philippe et Ursulines, d'après un plan attaché à un acte devant A. Borlocourt, notaire, mesurant trente et un (31) pieds, onze (11) pouces et deux (2) lignes de profondeur. Etant la même propriété acquise par John Matthew Scheib le Louis Augustin le 25 septembre 1875, par acte devant A. Borlocourt, notaire, enregistré au bureau des aliénations, livre 106, folio 115, et est connue sous le No. 1018 rue Dauphine, entre St. Philippe et Ursulines. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques et employée comme théâtre de cinéma.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par la lettre B, en l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Rousseau, Adèle et Joséphine, mesurant vingt trois (23) pieds, dix (10) pouces et quatre (4) lignes face à la rue Tchoupitoulas, vingt trois (23) pieds, huit (8) pouces et une (1) ligne de largeur sur le derrière, par cent soixante treize (173) pieds, dix (10) pouces et quatre (4) lignes, plus ou moins, de profondeur d'après un croquis attaché à un acte passé devant C. M. Sol, ancien notaire, le 25 juin 1886. Acquise par Mme Margaret Antoine Scheib, femme de John Scheib, le 20 avril 1896, par acte devant Gus Le Gardeur, notaire, enregistré au bureau des aliénations, livre 130, folio 127, et est connu par le No. 2049 (à peu près) rue Tchoupitoulas, entre Adèle et Joséphine. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages et contient une grande boutique et 4 chambres.

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Bouland et Bienville, mesurant, en mesure américaine, vingt deux (22) pieds, quatre (4) pouces et quatre (4) lignes face à la rue Bourgogne, par cent vingt sept (127) pieds, six (6) pouces et cinq (5) lignes de profondeur, entre lignes parallèles égales. Etant la même propriété acquise par Mme Margaret Scheib, femme de John Matthew Scheib, le 3 septembre 1879, par acte devant Edward Barnett, notaire, enregistré au bureau des aliénations, livre 99, folio 70, et est connu par le No. 214 rue Bourgogne, entre Iberville et Bienville, un cottage simple employé comme pressing club, contenant deux chambres et un hangar. Sur le derrière il y a bâtisse avec deux chambres.

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, en l'Ilet borné par les rues Victory (actuellement Décatur), Marigny, Mandeville et Levée (actuellement St. Peters), désigné comme lots quatre et cinq sur un plan de D'Hemecourt, daté du 27 décembre 1813, déposé dans l'ancienne Cour de cette ville; lesquels dits lots de terre se touchent et mesurent, en mesure américaine, comme suit: Lot No. 4 a vingt quatre (24) pieds, huit (8) pouces et six (6) lignes face à la rue Levée (actuellement St. Peters), la même largeur sur le derrière. Cent vingt trois (123) pieds, dix (10) pouces et quatre (4) lignes sur la ligne du lot No. 5, et cent vingt quatre (124) pieds, cinq et demie (5½) pouces, sur l'autre ligne de côté et le dit lot No. 5 mesure vingt deux (22) pieds face à la dite rue Levée (actuellement St. Peters), la même largeur sur le derrière, cent vingt trois (123) pieds, dix (10) pouces et quatre lignes sur la ligne du lot No. 4 et cent vingt trois (123) pieds, quatre (4) pouces et quatre (4) lignes sur l'autre ligne de côté, les dits lots étant bornés sur le derrière par lot No. 3, toutes ces mesures étant plus ou moins. Etant la même propriété acquise par Mme Margaret Scheib, femme de John Scheib, le 7 octobre 1880, par acte devant W. B. Barnette, notaire, enregistré au bureau des aliénations, livre 134, folio 116, et est connu par le No. 2331-33 rue N. Peters. Un cottage double en bois avec ardoises contient 4 chambres de chaque côté, hangar, citerne, etc.

No. 2335 rue N. Peters, entre Marigny et Mandeville. Cottage simple, contient 4 chambres et cabinet. Sur le derrière il y a une bâtisse à deux étages, 4 chambres.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur aura à payer les taxes pour l'année 1914. Actes de vente devant J. A. Woodville, Esq., notaire, aux frais de l'acheteur. Dix pour cent de dépôt seront exigés au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER,
Encanteurs.
Bureau, 326 rue Baronne, angle Union.
WOODVILLE & WOODVILLE,
E. J. MERAL,
JULES A. GRASSER, Avocats.
nov—15,22,29 déc—6,13,16

PAR CARRERE & CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Opportunité pour spéculation. Trois lots avec toutes les bâtisses et améliorations, 3924 rue Coliseum, entre les rues Austerlitz et Constantinople, pour être vendus ensemble le MARDI 24 novembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Succession de Mlle Mary Eliza Wilder.

No. 109,795—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

Le MARDI 24 novembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu d'un ordre daté et signé le 21 octobre 1914 par l'Hon. George H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, moi, Ernest A. Carrère, encanteur dûment autorisé, dans et pour la Paroisse d'Orléans, je mettrai en vente la propriété suivante, décrite à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le No municipal 3924 rue Coliseum, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, en l'Ilet No. 38, borné par les rues Coliseum (anciennement Plaquemine), Chestnut, Constantinople et Austerlitz, désigné comme lots Nos. Cinq, Six et Sept, et mesurant chacun trente pieds face à la rue Coliseum par cent vingt-sept pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations [illegible] ont une maison à un [illegible] étage: et toit en ardoise, [illegible] 10 chambres, electricité, [illegible] eau, et un cottage [illegible] peu près 7 chambres, [illegible] l'égout.

[illegible] CONDITIONS: Comptant; l'acquéreur devra payer les taxes de l'état [illegible] 1914, et recevra les [illegible] à partir de la date de [illegible] acte de vente devant [illegible] déposer dix pour cent [illegible] à l'encanteur au moment [illegible] adjudication; l'acte de vente devant [illegible] devant le notaire désigné [illegible] encanteur, et aux frais de [illegible]

[illegible] CARRERE, Encanteurs.
806 Rue Perdido.
[illegible], Avocat.
[illegible] 1 8 15 22 24

VENTES A L'ENCAN

PAR STROUDBACK & LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente aux enchères. Vente en partage.
Par STROUDBACK & LATTER.

Lawrence Spahn, et als., vs. Louis Spahn, et als. — No. 110,047 — Cour Civile de District, Division B.

Joli cottage simple, 823 rue Adams, entre Hillary et Maple, aux enchères, MERCREDI, 16 décembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, vendra aux enchères publiques, à la date ci-dessus, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 5 novembre 1